

Rueil-Malmaison, 27 septembre 2021

VINCI remporte le contrat de réaménagement des infrastructures du port de Melbourne en Australie

- Un contrat de conception-construction de 125 millions de dollars australiens (77 millions d'euros)
- Adaptation d'un port en fort développement et réduction des rotations de poids lourds
- Minimisation de l'impact environnemental

Seymour Whyte, filiale australienne de VINCI Construction, a remporté le contrat de conception-construction du réaménagement des infrastructures ferroviaires et routières du port de Melbourne – premier port de marchandises du pays, par lequel transite plus d'un tiers du trafic de conteneurs.

D'un montant de 125 millions de dollars australiens (77 millions d'euros), ce projet de type ECI (*Early Contractor Involvement*) permettra d'accroître la part du transport ferroviaire de conteneurs et ainsi de désengorger la ville de Melbourne. En plus d'augmenter la capacité du terminal existant, il comprend la construction d'un nouveau terminal ferroviaire.

La phase travaux doit s'étendre d'octobre 2021 à 2023.

Seymour Whyte entend déployer un important dispositif environnemental comprenant :

- un système de traitement des eaux souterraines contaminées ;
- le recyclage de l'intégralité du bitume et du béton issus des travaux de réfection ;
- une étude de faisabilité du réemploi sur site d'environ 33 000 m³ de déblais dans le but de réduire au minimum la quantité de nouveaux matériaux utilisés sur le site ;
- le réemploi à plus de 80 % des matériaux après démolition.

À propos de VINCI

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions, de la construction et de l'énergie, employant plus de 217 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. www.vinci.com